

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 47

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autro sè relâivè furieux et vâo châtâ su lo pâysan ; mâ lo Vaudois qu'étâi solido, sè branquè dévânt li et lâi montrè lo papâi ein lâi deseint : vouaïque la permechon ! après quiet s'ein va tot tranquillameint ein faseint : « à la revoyance , » tandi que lo comisséro, tot ébaubi, ne savâi què sè derè, et se tegnâi lo nâz, iô l'avâi reçu lo pêtà ein sè peinsaint que faut pas sè fiâ à l'apparence et que ne faut pas preindrè lè Coutérans po dâi fôtus-bêtes.

Boutades.

Deux commis-voyageurs parlaient de l'instabilité des choses en France, et du désaccord qui règne dans la Chambre des députés. Il nous faudrait absolument, disait l'un, une Chambre comme celle des Japonais.

— Et pourquoi ?

— Parce que c'est une Chambre modèle ; à chaque projet présenté par le gouvernement, le président s'écrie :

« Que ceux qui veulent voter la loi, lèvent la main. Bien. Maintenant l'opinion contraire ; que ceux qui ne veulent pas la voter, s'ouvrent le ventre ! »

« Comme cela, il n'y a jamais de minorité ! »

Une municipalité du canton s'était attiré la visite du préfet, au sujet de la reddition de ses comptes. L'un de ses membres était d'une taille si élevée, qu'on ne l'appelait que « le grand ». Atteint de surdité, il n'entendait qu'imparfaitement les observations faites par le préfet ; néanmoins il avait souvent perçu le mot *abus*, que ce magistrat répétait en disant : Voilà de grands abus.

Voulant être édifié à ce sujet, il demande à l'aubergiste à demi-voix : Qu'est-ce qu'il dit, le préfet ?

— Il dit que le grand a bu.

Sans autre explication, notre municipal se lève, ôte son bonnet, et dit d'un ton vexé : « Pardon, monsieur le préfet, je n'ai pas plus bu que les autres ! »

Une dame tenant un magasin d'étoffes, en ville, a reçu l'autre jour, d'une de ses clientes de la campagne, le billet suivant, que nous avons sous les yeux :

« Madame, vous aurez la bonté de donner un foulard en soi blanche, il et pour ma belle-sœur qui me soigne en couche d'une jolie grandeur et vous direz à la petite combien s'est je lui donnera l'argent pour vous porte ».

Un libre-penseur, malade, sentant que sa dernière heure est venue, dit à sa femme :

— Ecoute, je ne veux pas de service religieux à mon enterrement. Pas de môme.

La femme reste muette.

-- Eh bien, tu ne réponds pas ? tu ne veux pas me promettre ?

La femme répond alors avec une douceur persuasive : « Meurs d'abord ; on verra après ».

Il y a quelques jours, le Dr Houghton, directeur du Jardin zoologique de Dublin, avait invité quelques personnes à déjeuner, entre autres un homme

connu dans les cercles de Londres par son esprit et ses bons mots. Dès que celui-ci fit son entrée dans la salle à manger, on lui demanda une bonne idée. Il promit que, s'il lui en venait une, il en ferait part à la société. Le Dr Houghton parlait de la difficulté qu'il éprouvait à remplir la caisse de la société ; on avait mis l'entrée du Jardin zoologique à 6 pence, puis à 2 pence, mais on ne parvenait pas à mettre les deux bouts ensemble. « Une bonne idée ! s'écria l'invité. — Annoncez que l'entrée sera gratuite. Puis, quand le jardin sera plein de visiteurs, ouvrez les cages des bêtes féroces et faites payer tout le monde pour sortir ».

Les **Conférences littéraires** de MM. les professeurs Scheler et Godet on de plus en plus de succès ; leurs auditeurs en reviennent enchantés. Les personnes qui n'ont pu y assister jusqu'ici, sont encore à temps, des billets étant en vente pour chaque séance. — La prochaine conférence de M. Godet aura lieu mardi 28, et la dernière de M. Scheler, mercredi 29 courant.

Nous apprenons à l'instant que **M. Favarger**, du Conservatoire de Paris, bien connu de notre public lettré, donnera, lundi 27 novembre, à 4 heures après midi, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, une *séance de récitation* ; son programme, très attrayant, ne manquera pas de lui attirer de nombreux auditeurs. — Billets en vente à la librairie Tarin et auprès du concierge de la salle.

Théâtre. — Il ne nous revient de tous côtés que des appréciations très favorables sur la manière dont la troupe de M. Laclaindière s'acquitte de sa tâche. Toutes les représentations données jusqu'ici ont bien réussi, et cette troupe compte de nombreux acteurs d'un véritable talent. Il est donc fort regrettable de voir le peu d'empressement que le public met à se rendre aux représentations et à récompenser ainsi le dévouement du directeur et des artistes. Il est pourtant très important que le théâtre vive convenablement et se maintienne dans notre ville, car si un tel état de choses devait se prolonger, notre place serait discréditée au point qu'aucun directeur sérieux n'oserait plus s'y aventurer. Ce serait là une déception qu'il faut éviter à tout prix.

Dimanche 26 novembre 1882.

LES PIRATES DE LA SAVANE

Drame en 5 actes et 6 tableaux.

Il sera fait, entre le troisième et le quatrième tableau, un entr'acte de 20 minutes.

On commencera à 7 ³/₄ heures.

Papeterie L. MONNET

Entêtes de lettres ; — enveloppes avec raison de commerce ; — factures ; — cartes de visite ; — cartes de convocation, de bal, de banquet, etc. Copies de lettres, presses à copier, **encre nouvelle** à copier, de 1^{re} qualité. Assortiment de registres et autres fournitures de bureaux.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C^{ie}